**GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.**

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

# GEPL – CHAMPIONNAT JEUNES CHEVAUX /PONEYS - 2024

## 1 GENERALITES

**1.1** Le GEPL organise un Championnat régional, réservé aux jeunes chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans, comprenant 5 manches qualificatives et une finale.

**1.2** Le calendrier de ces concours est le suivant :

**Manches Qualificatives GEPL**
- 5/04/2024 Welequi
- 26/04/2024 Les Waleffes
- 17/05/2024 Fagne Saint Remacle
- 7/06/2024 Jonckeu
- 21/06/2024 Welequi

**Finale GEPL**
- 26/07/2023 Marchin

**1.3** Le programme de ces concours est le suivant :
- épreuve 1 : 4 ans tardifs
- épreuve 2 : 4 ans (+ 5 ans tardifs)
- épreuve 3 : 4 ans et 5 ans (+ 6 ans tardifs)
- épreuve 4 : 5 ans et 6 ans (+ 7 ans tardifs)
- épreuve 5 : 6 ans et 7 ans

**1.4** Les hauteurs de ces épreuves sont progressives au fur et à mesure des manches :

| | Qualificatives GEPL | Finale GEPL |
|---|---|---|
| - Pour les 4 ans tardifs : | de 70 cm à 90 cm | - |
| - Pour les 4 ans : (+ 5 ans tardifs) | de 80 cm à 100 cm | 100/105 cm |
| - Pour les 4 ans et 5 ans : (+ 6 ans tardifs) | de 90 cm à 110 cm | 110/115 cm |
| - Pour les 5 ans et 6 ans : | de 100 cm à 120 cm | 120/125 cm |

(+ 7 ans tardifs)

- Pour les 6 ans et 7 ans de 110 cm à 125* cm 125/125* cm

**1.5** Ces épreuves peuvent être jouxtantes, à condition de respecter la catégorie d'âge.

**1.6** Un jeune cheval très tardif peut participer à une catégorie inférieure à sa catégorie d'âge hors classement.

**1.7** Ces épreuves sont ouvertes à tous chevaux hors classement pour tout cavalier déjà inscrit avec des jeunes chevaux.

## 2 PARTICIPANTS

### 2.1 Montures

**2.1.1** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes aux jeunes chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans sans origine constatée ; une copie complète de leur carnet d'identification doit être fournie à la 1ère inscription.

**2.1.2** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont aussi ouvertes aux 4 ans tardifs, aux 5 ans tardifs (avec les 4 ans), aux 6 ans tardifs (avec les 5 ans) et aux 7 ans tardifs (avec les 6 ans) ; une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.

**2.1.3** L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux jeunes chevaux/poneys (NON tardifs) de 4, 5 et 6 ans munis d'une micro-puce, immatriculés auprès de la FRBSE et inscrits à la naissance dans un studbook. Une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.

**2.1.4** Des contrôles puces et vaccinations seront effectués en entrée de paddock.

**2.1.5** Le harnachement des jeunes chevaux /poneys doit être conforme au règlement national FRBSE et au règlement FEI, qu'ils participent à n'importe quelle épreuve de ce Championnat.

### 2.2 Cavaliers

**2.2.1** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16.

**2.2.2** L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux cavaliers détenteurs d'une licence J03 à J16 de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.

**2.2.3** En cas de qualification pour le Championnat de Belgique des jeunes chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans, leur cavalier devra avoir une licence de cercle GEPL et de choix GEPL du niveau défini par le règlement national des Jeunes Chevaux.

**2.2.4** Le nombre de montures par cavalier par épreuve est illimité.

## 3 EPREUVES

**3.1** Qualificatives

BA sans chrono sans barrage (238.1.1), avec un long TA
Ou BA 2 manches sans chrono et sans barrage (273.3.2)
(NB : vitesse = 325 m/min)
Min 10 obstacles, Max 12 obstacles – élimination à la 3ème désobéissance
Combinaisons autorisées (en 4 ans, oxer – vert 2 foulées)

**3.2** Finales

4 ans = 238.1.1 (Bar A sans chrono avec barrage sans chrono)
5 et 6 ans = 238.2.2 (Bar A + BAC)

**3.3** Inscriptions

Inscription par parcours pour toutes les épreuves :
online = 15€ / offline = 17€ / sur place 17€

## 4 PARTICIPATION ET ATTRIBUTION DES POINTS

**4.1** Les points sont attribués à la monture, pour autant qu'elle soit montée par un cavalier détenteur d'une licence de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.

**4.2** Minimum 2 manches Jeunes chevaux/Poneys obligatoires pour accéder au Championnat ;

**4.3** Le meilleur résultat de la journée sera pris en compte pour la monture
4 ans : meilleur résultat de l'épreuve 2 ou 3
5 ans : meilleur résultat de l'épreuve 3 ou 4
6 ans : meilleur résultat de l'épreuve 4 ou 5

**4.4** Les points sont attribués de la façon suivante :

Parcours pour les 4, 5 et 6 ans

| | |
|---|---|
| Epreuve inférieure | |
| Sans pénalité | = 61 pts |
| De 1 à 3 pts | = 51 pts |
| 4 pts | = 41 pts |
| De 5 à 7 pts | = 31 pts |
| 8 pts | = 21 pts |
| + de 8 pts | = 11 pts |
| El ou Ab | = 1 pt |
| Epreuve supérieure | =+ 20 pts |

Barrage des 4, 5 et 6 ans (en finale)

| | |
|---|---|
| Sans pénalité | = + 20 pts |
| De 1 à 4 pts | = + 10 pts |
| 5 pts et + | = + 0 pt |

## 5 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT GEPL

**5.1** Par catégorie d'âge, est déclaré Championne GEPL la monture qui, par addition des points de ses 2 meilleures manches et de la finale, a obtenu le plus grand nombre de points.
En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de manches qualificatives pour déterminer le vainqueur ; en cas de nouvelle égalité, la Wild Card GEPL sera attribuée par tirage au sort.

**5.2** Par catégorie d'âge, les trois premiers 4 ans, les deux premiers 5 ans et le Champion des 6 ans GEPL recevront une Wild Card leur donnant un accès direct au Championnat de Belgique des Jeunes Chevaux ; ils devront y être inscrits par leur personne responsable dans les délais et selon les modalités prévues par le règlement national.

**5.3** Le secrétariat du GEPL confirmera le nom des montures (et de leurs cavaliers) ainsi qualifiées dans chacune des catégories d'âge auprès du secrétariat de la LEWB.

## 6 PRIX

**6.1** En fin de saison, les Champions GEPL des 4 ans, des 5 ans et des 6 ans seront mis à l'honneur lors de la soirée de gala du GEPL.

**6.2** Ils y recevront un prix couvrant au minimum le montant de leur inscription en finale du Championnat de Belgique.

Les chevaux classés 2èmes et 3èmes de leurs catégories respectives y seront également récompensés.
En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de manches qualificatives pour déterminer les trois premiers de leur catégorie.

La liste des lots remis en cours de saison et/ou en fin de saison est publiée annuellement sur le site du GEPL – rubrique « Discipline – L'obstacle - Tarifs »